

Plus de 14 millions de personnes touchées par la crise du logement, chiffre la Fondation Abbé-Pierre

Cette année, son analyse des chiffres du mal-logement en France a semblé assez préoccupante à la Fondation Abbé-Pierre pour qu'elle décide de la dévoiler avant la diffusion de son rapport 2016, à la fin du mois de janvier. Selon son exploitation de la dernière édition de l'enquête nationale Logement de l'INSEE (datant de 2013), 3,8 millions de personnes souffrent de mal-logement ou d'absence de logement personnel, dont 894 500 en sont privées (parmi elles, 141 500 sans domicile) et 2 879 000 vivent dans des conditions de logement très difficiles, auxquelles s'ajoutent, notamment, les ménages qui ne peuvent accéder à une place en aire d'accueil des gens du voyage. Un tableau inquiétant qui s'accompagne d'une aggravation de la situation selon la plupart des indicateurs passés au crible. Au regard de l'évolution des questions de l'INSEE et des mesures qu'elle a jugées plus pertinentes, la fondation a d'ailleurs choisi d'en modifier un certain nombre, ce qui rend difficiles les comparaisons globales avec le dernier rapport, qui faisait état de 3,5 millions de mal-logés.

18 DÉCEMBRE 2015 - N° 2938

Autour du « noyau dur du mal-logement » se dessine « un halo beaucoup plus large, aux contours parfois flous, de personnes affectées par la crise du logement », représentant au total 12 millions de personnes, indique la fondation. Parmi cette population, les ménages modestes vivent en situation de surpeuplement « modéré », c'est-à-dire qu'il leur manque une pièce par rapport à la norme d'occupation, en situation d'impayés, en copropriété dégradée... La fondation explique avoir décidé d'ajouter à son décompte deux nouvelles formes de fragilisation par le logement : l'effort financier excessif et le « froid à domicile ». Elle estime que 5 732 000 personnes (+ 42 % entre 2006 et 2013) consacrent plus de 35 % de leurs revenus à leurs dépenses de logement, ce qui ne leur laisse pour vivre qu'un revenu inférieur à 65 % du seuil de pauvreté, soit 650 € par mois et par unité de consommation. « Cette dégradation très nette de la situation des ménages à bas revenus et à dépenses de logement élevées reflète deux tendances inquiétantes des années 2000 : la hausse des prix à l'achat et à la location des logements et des charges, et la précarisation des couches populaires, en particulier depuis la crise économique de 2008 », relève la fondation. Selon elle, 3 558 000 personnes modestes sont touchées par la précarité énergétique, au sens où elles ont déclaré avoir eu froid pour des raisons liées à la précarité. En 2013, le critère de privation de chauffage pour raison financière a été avancé par 2 317 000 personnes, ce qui représente une hausse de pas moins de 44 % en sept ans. En ajoutant le nombre des personnes mal logées et celui des personnes en situation de fragilité (et en écartant les « doubles décomptes »), au total, « ce sont donc 14 466 000 personnes qui sont victimes

de la crise du logement », alerte la Fondation Abbé-Pierre.

L'augmentation du nombre de personnes sans domicile (+ 50 % entre 2001 et 2012) « est confirmée par l'engorgement croissant du secteur de l'hébergement, pourtant lui-même en croissance continue », constate-t-elle. L'hébergement contraint chez des tiers (490 000 personnes en 2013) a, pour sa part, progressé de 19 % entre 2002 et 2013. Si le nombre de personnes vivant dans des logements privés de confort poursuit sa chute, les situations de surpeuplement sont en hausse : + 17 % entre 2006-2013 pour le surpeuplement « accentué » (218 000 ménages) et + 6 % pour le surpeuplement « modéré » (1 789 000 ménages). Alors que le coût du logement explose, le nombre de ménages en impayés de loyers ou de charges est en légère hausse, passant de 481 000 à 493 000 (+ 2 %). Mais les chiffres du ministère de la Justice, eux, montrent que les contentieux ont progressé de 26 % en huit ans. Le nombre de ménages copropriétaires occupants résidant dans des copropriétés en difficulté est aussi à la hausse, de même que celui des propriétaires en impayés de remboursement d'emprunt ou de charges.

Dans ce contexte où les secousses de la crise économique continuent de se faire sentir, les perspectives résidentielles sont aussi en berne. L'allongement de la file d'attente pour obtenir un logement social témoigne en particulier des tensions accrues sur le marché du logement. En 2013, 1 406 000 ménages déclaraient comporter au moins un membre en attente d'un HLM, contre 1 212 000 en 2006 (+ 12 %). Dans le même temps, le nombre de demandeurs en attente depuis plus de un an a augmenté de 24 %.

M. LB.

ASH

Le 18/12/15

noté pour côté terrain